

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 53 (1965)

Heft: 53

Artikel: Nous empoisonne-t-on à petites doses ?

Autor: Schmitt, Ariane

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271073>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**la page
de
l'acheteuse**

**qui veut connaître
ses produits, ses prix,
son pouvoir d'achat**

La Fédération romande des consommatrices face à l'augmentation du prix du lait et de la viande

Le Comité de la FRC, dans sa séance du 1er juin, a débattu de la nouvelle hausse du prix du lait et de la viande.

Tout en admettant la nécessité d'assurer au paysan un revenu normal, face à l'augmentation des salaires et du matériel, la FRC exprime le vœu que ces augmentations apportent une amélioration à la situation des petits paysans de la plaine et de la montagne.

Elle a enregistré avec satisfaction l'initiative des autorités fédérales d'entreprendre une nouvelle étude qui considérerait séparément les revenus des exploitations de la plaine et de celles de la montagne.

Le Comité de la FRC espère que l'augmentation du prix du lait ne se répercute pas sur les yogourts qui ont déjà été augmentés récemment.

En ce qui concerne la viande, la FRC regrette qu'en l'absence de tout affichage des prix dans les boucheries, les consommateurs soient dans l'impossibilité de vérifier quelle sera la répercussion effective sur les prix de détail, de l'augmentation accordée aux éleveurs.

Nous empoisonne-t-on à petites doses?

Récemment, un congrès a étudié, à Lucerne, le problème des additifs alimentaires, c'est-à-dire des substances qui sont ajoutées par l'industrie à notre alimentation pour en améliorer la conservation ou l'apparence. Saisissons ce prétexte pour poser quelques jalons pouvant être utiles aux acheteuses.

Disons d'emblée que les craintes que nourrissent certains consommateurs paraissent en partie justifiées. Il ressort, en effet, des exposés faits à Lucerne par des hommes de science que, dans plusieurs cas, on a autorisé des additifs sans avoir eu le temps de pousser les recherches aussi loin qu'il aurait fallu pour être absolument certain de leur inocuité. En faisant absorber à des rats telle ou telle substance, on a pu prouver qu'à court terme, et pour le rat, cet additif n'était pas nocif. Les tests n'ont pas toujours été faits sur d'autres espèces animales. Les expériences

faites sur le rat sont-elles donc probantes en ce qui concerne l'homme? Cela n'est pas certain. Les recherches ne se faisant d'autre part que pour un additif à la fois et généralement pendant un temps assez court, on reste le plus souvent dans l'ignorance des conséquences à long terme et surtout des effets cumulatifs que peuvent avoir une série d'additifs absorbés quotidiennement pendant des années. Or c'est probablement notre cas à tous.

Où se cachent-ils?

La seconde constatation qui s'impose à l'esprit du consommateur, c'est l'immensité de son ignorance: où donc y a-t-il des additifs et où n'y en a-t-il pas?

Le Dr Högl, ancien chef du Service fédéral de l'hygiène publique, a publié, en août 1960, un article fort instructif à cet

Voulez-vous acheter un casque pour sécher vos cheveux?

La Fondation pour la protection des consommateurs vient de publier un nouveau test fort intéressant sur les casques pour sécher les cheveux à la maison.

Nous résumons brièvement les conclusions auxquelles parvient l'Institut ménager qui a procédé au test.

Tout d'abord trois préliminaires

- En procédant aux achats, la Fondation a découvert qu'une certaine marque — qu'elle ne désigne pas — vendait, en même temps et au même prix, des appareils anciens et de nouveaux appareils améliorés. Rien ne pouvait permettre au consommateur de se rendre compte de la différence.
- Deux marques, Lady et Lady-Satrap, portent des noms quasi identiques et pourtant ils sont de provenance et de construction totalement différentes.
- Deux marques, Lady-Satrap (Coop) et Florida de luxe (Migros), proviennent de la même fabrique et sont presque semblables.

Les points les plus intéressants

Les points les plus intéressants à observer au moment de l'achat d'un casque sont les suivants:

La température. Elle doit être à peu près pareille dans tout le casque et non pas être concentrée au centre où elle peut provoquer un échauffement.

La ventilation. Si elle est mal faite, elle provoque un chauffage irrégulier, qui peut devenir trop intense. C'est le point faible de plusieurs marques examinées.

La stabilité. Certains de ces casques sont trop lourds pour le pied qui les accompagne. D'autres doivent être fixés définitivement à un mur sans possibilité de déplacement.